



HAL
open science

Parents et enfants dans les familles immigrées : vivre ensemble ou séparés

Cris Beauchemin, Julia Descamps, Ariane Pailhé

► **To cite this version:**

Cris Beauchemin, Julia Descamps, Ariane Pailhé. Parents et enfants dans les familles immigrées : vivre ensemble ou séparés. 2023. hal-04295234

HAL Id: hal-04295234

<https://hal.science/hal-04295234v1>

Preprint submitted on 20 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DOCUMENTS DE TRAVAIL 281

Parents et enfants dans les familles immigrées : vivre ensemble ou séparés

Cris Beauchemin, Julia Descamps, Ariane Pailhé

Novembre 2023

Parents et enfants dans les familles immigrées : vivre ensemble ou séparés¹

Cris Beauchemin², Julia Descamps³, Ariane Pailhé²

Résumé

La corésidence des enfants avec leurs parents est l'une des normes les mieux établies du « faire famille ». Dans la France contemporaine, en dépit de la diversification des modèles familiaux, la trajectoire de résidence supposée normale des enfants est celle d'une vie commune avec leurs parents de leur naissance jusqu'au passage à l'âge adulte. Ce modèle n'est pas universel : les pratiques de cohabitation parents-enfants peuvent varier à la fois pendant l'enfance et au moment du passage à l'âge adulte. Dans quelle mesure l'expérience de la migration affecte-t-elle les configurations résidentielles des familles ? A quel point les immigrés adoptent-ils des modes spécifiques d'habiter entre parents et enfants ? Les résultats montrent que 25% des immigrés ont eu au moins un enfant né à l'étranger. La moitié de ces enfants a migré avec leur(s) parent(s), un quart a rejoint son/ses parent(s) en France, le dernier quart résidant toujours à l'étranger au moment de l'enquête. Le regroupement familial apparaît comme un processus à la fois lent et partiel, en particulier parmi les Subsahariens : dix ans après le départ de leur(s) parent(s), près de 70% des enfants d'immigrés d'Afrique subsaharienne sont encore dans leur pays de naissance. Au moment du passage à l'âge adulte, des singularités sont également observées. Les enfants d'immigrés sont bien moins souvent indépendants : parmi les 18-35 ans, ils sont 55% à vivre en dehors du domicile parental, quand la proportion atteint 75% en population majoritaire. Leur sortie du domicile parental est plus tardive et, lorsqu'ils prennent leur indépendance, ils ont davantage tendance que les personnes de la population majoritaire à demeurer à proximité de leurs parents (28% des fils et filles d'immigrés qui ont décohabité résident dans la même ville que leurs parents contre 18% et 20% chez ceux et celles de la population majoritaire parmi les 18-35 ans). Le chapitre examine ce qui, dans ces spécificités, relève de contraintes structurelles (politiques ou socioéconomiques) et/ou de particularités socioculturelles.

Mots clefs

Migrations familiales, regroupement familial, réunification, décohabitation, indépendance résidentielle, passage à l'âge adulte

¹ Ce document est une version préliminaire d'un chapitre. Il n'a pas été évalué par des pairs.

² Institut national d'études démographiques (INED), F-93300 Aubervilliers, France

³ Université Paris 8, Saint-Denis, France ; Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA), Paris, France ; Institut National d'Études Démographiques (INED), Aubervilliers, France

Introduction

La corésidence des enfants avec leurs parents est l'une des normes les mieux établies du « faire famille ». Dans la France contemporaine, en dépit de la diversification des modèles familiaux, la trajectoire de résidence supposée normale des enfants est celle d'une vie commune avec leurs parents de leur naissance jusqu'au passage à l'âge adulte. Ils accèdent à leur autonomie résidentielle pour suivre des études supérieures ou aux débuts de leur indépendance économique et de leur éventuelle vie de couple. Ce modèle n'est pas universel : les pratiques de cohabitation parents-enfants peuvent varier à la fois pendant l'enfance et au moment du passage à l'âge adulte. Dans certains contextes, les pratiques de « confiage » des jeunes enfants, qui consistent à les placer chez un proche, peuvent – pour des raisons diverses (contraintes économiques, maladie, décès, séparation des parents, stratégie de renforcement des liens familiaux...) – être relativement fréquentes. C'est encore le cas, par exemple, en Afrique de l'ouest, où environ 15 % des ménages ont à leur charge un enfant qui vit sans aucun de ses parents de naissance, une proportion qui atteint un tiers des ménages au Sénégal (Vignikin Kokou et Pilon Marc 2007). Par ailleurs, les calendriers de décohabitation des jeunes varient significativement d'un pays à l'autre, comme c'est le cas en Europe (Billari 2004), du fait à la fois de la diversité des normes familiales et des contraintes structurelles (ressources financières et opportunités sur le marché du logement). L'autonomie plus tardive des jeunes s'expliquait classiquement par le maintien d'un modèle traditionnel, d'inspiration religieuse, dans lequel le départ du domicile parental coïncide avec l'initiation d'un nouveau domicile conjugal. Dans ce modèle, plus présent au sud de l'Europe, l'homme joue le rôle de pourvoyeur de ressources, ce qui explique leur décohabitation plus tardive. Les changements sociaux qui vont dans le sens d'une individualisation des comportements et d'une acceptation des relations de couple hors mariage ont fait apparaître d'autres modèles, à des rythmes différenciés selon les pays et les milieux sociaux, supplantant ce modèle traditionnel. Les politiques publiques et la mise en place (ou non) de systèmes de protection sociale facilitant l'autonomie des jeunes jouent également un rôle. Leur absence dans les pays du sud de l'Europe contribue à expliquer, par exemple, que le départ des jeunes y soit plus tardif qu'en France. On touche là au second type de facteur qui influence les rythmes de décohabitation : les capacités socio-économiques à la fois des parents et des enfants à financer leur départ.

Dans quelle mesure l'expérience de la migration affecte-t-elle les configurations résidentielles des familles ? A quel point les immigrés adoptent-ils des modes spécifiques d'habiter entre parents et enfants ? Ce sont les questions qu'examinent empiriquement ce chapitre. Du point de vue théorique, la migration internationale est susceptible de modifier les modèles familiaux de cohabitation et décohabitation. D'un côté, la migration elle-même peut être la cause de la séparation parents-enfants quand les premiers migrent sans les seconds ou quand les immigrés conçoivent au pays d'origine leurs enfants en les y laissant (les mères peuvent y retourner pour accoucher, les pères peuvent concevoir à distance). D'un autre côté, du fait de leur socialisation primaire, les parents immigrés peuvent avoir des préférences pour des modèles familiaux distincts des modèles prédominants dans leur pays de réception. Les contraintes structurelles auxquelles font face les migrants sont aussi de nature à influencer leurs configurations résidentielles et familiales. Des travaux antérieurs, entre autres menés à partir de l'enquête TeO1, ont déjà montré que la décohabitation des enfants d'immigrés tend à être retardée par rapport aux enfants de la population majoritaire du fait des difficultés économiques accrues qu'ils rencontrent, voire du fait des discriminations qu'ils peuvent subir dans l'accès à l'emploi et au logement (Ferrari et Pailhé 2017; McAvay et Pailhé 2021; Moguéro, Hamel, et Santelli 2013). Les difficultés économiques peuvent également retarder l'arrivée en France des enfants laissés au pays, soit parce que certains immigrés décident de leur propre chef de maintenir un mode de vie

transnational, soit du fait des politiques d'immigration qui appliquent des critères socio-économiques de plus en plus restrictifs pour autoriser le regroupement (Descamps et Beauchemin 2022).

Dans ce chapitre, nous analysons les configurations résidentielles des familles immigrées en nous focalisant sur les proximités et distances résidentielles entre parents et enfants dans les familles immigrées à deux grands moments des trajectoires de vie. Premier moment : le départ en migration des immigrés et l'éventuelle séparation d'avec leur(s) enfant(s) laissés dans leur pays d'origine. On cherche à prendre la mesure des séparations, de leur fréquence et de leur durée, et on cherche à analyser les logiques qui expliquent ces situations de séparation et d'éventuelle réunification ultérieure. Deuxième moment : la décohabitation des enfants d'immigré(s) au moment de leur passage à l'âge adulte, dont on analyse le calendrier et les facteurs explicatifs, en nous intéressant à la distance parents-enfants quand il y a eu décohabitation⁴. Ces deux moments de la vie familiale sont généralement étudiés dans des champs de recherche différents : le premier relève des études sur les familles transnationales et les déterminants des migrations familiales, tandis que le second est abordé par les études sur le passage à l'âge adulte. En théorie, les logiques de cohabitation et décohabitation obéissent à des logiques sociales similaires qui dépendent à la fois des structures familiales dans les pays d'origine, des conditions de socialisation des parents et des enfants en France et des contraintes économiques (voire politiques) qui pèsent sur les familles immigrées. C'est ce que nous examinons dans ce chapitre. On s'attend à ce que les histoires résidentielles des immigrés issus de régions dans lesquelles le modèle de la famille élargie prime encore largement soient davantage marquées, d'un côté, par des épisodes de séparation au moment du départ en migration de(s) parent(s) et, d'un autre côté, par des décohabitations plus tardives. On s'attend par ailleurs à ce que les difficultés socio-économiques, éventuellement relayées par la sélection administrative des enfants migrants, retardent également le regroupement familial (et donc le fait de vivre ensemble) mais aussi la décohabitation (le fait de ne plus vivre ensemble).

I. Laisser son enfant au pays ou le faire venir en France ?

Les trajectoires de migration des parents et de leurs enfants peuvent être complexes. Lorsqu'ils ont déjà des enfants nés dans leur pays d'origine avant la migration, les immigrés peuvent émigrer avec eux (on parle alors de « migration conjointe ») ou les laisser au pays, aux soins de leur second parent (plus souvent la mère) ou d'autres parents si le père et la mère migrent ensemble. Dans ce cas, l'enfant qui émigre ensuite pour rejoindre son parent déjà parti peut migrer seul (ou avec ses frères ou sœurs) ou avec son second parent. Ces différentes possibilités de migrer pour les enfants –en même temps que leur(s) parent(s), ultérieurement, ou jamais– s'appliquent également aux enfants nés après le départ du parent quand ils grandissent dans le pays d'origine. Facteur de complexité supplémentaire : les enfants d'une même fratrie peuvent vivre des trajectoires différentes, certains pouvant rejoindre leur(s) parent(s), tandis que d'autres sont définitivement laissés au pays, et que d'autres encore peuvent naître à destination. On donne dans cette section un aperçu de ces différentes configurations. Après avoir donné la mesure des séparations entre les immigrés (arrivés à l'âge adulte, c'est-à-dire à 18 ans ou plus) et leurs enfants, on analyse les facteurs qui contribuent à expliquer que les parents et enfants migrent conjointement ou, dans le cas contraire, qu'ils se réunifient ultérieurement.

⁴ Voir Encadré A 1 sur la façon de saisir ces deux moments avec les données de TeO2.

A. Parents-enfants : des situations migratoires et familiales variées

Au moment de l'enquête, les trois quarts des immigrés arrivés adultes ont au moins un enfant et la majorité d'entre eux sont nés en France (Tableau 1). Un cinquième avait déjà un enfant au moment de l'arrivée en France et 4% ont eu un enfant à l'étranger après leur arrivée. Avoir des enfants au pays est une expérience dont le calendrier est genré : c'est deux fois plus fréquent chez les hommes (6% contre 3%), qui peuvent enfanter à distance. Inversement, les femmes ont un peu plus fréquemment que les hommes des enfants avant de partir en France (23% contre 18%), l'écart étant particulièrement marqué parmi les immigrés d'origine extra-européenne, à l'exception des Algériens (INSEE 2023, p.85).

Si l'on se place du point de vue des enfants plutôt que de celui des parents, les ordres de grandeur, légèrement augmentés, sont semblables : 28% des enfants d'immigré(s) sont nés hors de France (Tableau A 1 en annexe). La moitié d'entre eux y sont arrivés en même temps que leurs parents, un quart ont rejoint leur(s) parent(s) après avoir été « laissés derrière » (possiblement avec l'un de leurs deux parents) et un quart n'a toujours pas immigré en France. En d'autres termes, au moment de l'enquête, les enfants regroupés (c'est-à-dire qui ont rejoint leurs parents) ne sont pas plus nombreux que ceux qui sont restés au pays et qui n'ont jamais immigré en France.

Les résultats diffèrent cependant par origine. Alors que 6% de l'ensemble des enfants des immigrés résidant en France vivent à l'étranger, la proportion est plus que doublée parmi les enfants d'origine subsaharienne (14%, Tableau 2) et elle atteint 10% parmi ceux qui ont au moins un parent né dans l'UE27, hors Espagne, Italie et Portugal. Le processus de regroupement est parmi eux à la fois nettement moins fréquent et très lent. Dix ans après le départ de leur(s) parent(s), près de 70% des enfants d'immigrés subsahariens sont encore dans leur pays de naissance, c'est le cas d'environ 45% de ceux nés dans l'UE27 (hors Europe du Sud), alors que la proportion varie d'un quart à un tiers dans les autres groupes (Figure A 1). La forte propension à laisser ses enfants au pays n'est pas documentée, à notre connaissance, pour les immigrés européens. La spécificité des Subsahariens, en revanche, a déjà été remarquée en France et ailleurs en Europe (Gonzalez-Ferrer, Baizan, Pau, et Beauchemin, Cris 2012; Mazzucato et al. 2015), une récurrence qui a conduit à une interprétation socio-culturelle renvoyant au fonctionnement des familles en Afrique subsaharienne. En dépit de la diversité des organisations familiales dans ce vaste ensemble continental, des solidarités familiales fortes s'exercent souvent au-delà des noyaux conjugaux, de sorte qu'il n'est pas exceptionnel que les enfants ne corésident pas avec leurs parents. Le rôle important que jouent les familles dans la constitution des couples peut aussi expliquer que les conjoints acceptent de vivre séparément pendant des durées relativement longues, les enfants étant laissés à celui -ou plus généralement celle- qui reste au pays. Le maintien des enfants au pays pourrait aussi être attribuable à d'autres spécificités des immigrés subsahariens, notamment aux contraintes structurelles auxquelles ils font face. Elles peuvent relever du domaine économique : faire migrer sa famille nécessite des ressources, or les immigrés subsahariens sont parmi les plus pauvres ; laisser sa famille au pays permet de réduire les dépenses à destination et de maximiser les transferts au pays. Elles peuvent aussi relever du domaine social : les Subsahariens sont les plus exposés au racisme, une expérience qu'ils peuvent vouloir épargner à leurs proches, ou qui -plus directement- peut avoir des effets sur leurs démarches administratives de regroupement familial (Descamps et Beauchemin 2022).

Tableau 1. Situation migratoire et familiale des immigrés (%)

	Immigrés ayant au moins un enfant né à l'étranger		Ensemble des immigrés ayant eu au moins un enfant (quel que soit le lieu de naissance)
	Avant d'arriver en France	Après l'arrivée en France	
	(N = 1450)	(N = 230)	(N = 5716)
Ensemble	21	4	77
Par sexe du parent répondant			
Homme	18	6	75
Femme	23	3	79
Par origine			
Maghreb	13	4	79
Afrique subsaharienne	23	4	79
Turquie, Moyen-Orient	17	1	84
Asie	20	2	73
Europe du Sud	32	5	77
Autres pays UE27	23	7	73
Autres pays	30	3	74
Age à l'arrivée en France du parent répondant			
18-24	5	5	73
25-29	13	4	79
30+	46	3	81

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, INED-INSEE, 2019-2020. Bases indiv et enfants.

Champ : immigrés arrivés après 17 ans

Lecture : 21 % des immigré-es arrivé-es en France à 18 ans ou plus avaient un enfant né à l'étranger avant leur migration ; 4% ont eu un enfant à l'étranger après leur arrivée en France ; au total, 77% ont au moins un enfant, quel que soit son lieu de naissance.

Note : pourcentages pondérés, effectifs non pondérés.

Tableau 2. Situation migratoire et familiale des enfants d'immigrés (%)

	Enfants nés à l'étranger			Enfants nés en France
	Migration conjointe	Enfants regroupés	Enfants laissés au pays	
	N = 1 788	N = 1 139	N = 863	N = 10 639
Ensemble	14	7	6	71
Par sexe (de l'enfant)				
Garçon	13	8	6	71
Fille	14	7	6	71
Par origine (du parent)				
Maghreb	11	5	1	81
Afrique subsaharienne	8	9	14	65
Turquie, Moyen-Orient	12	6	2	80
Asie	12	7	7	73
Europe du Sud	27	12	7	53
Autres pays UE27	18	9	10	61

	Enfants nés à l'étranger			Enfants nés en France
	Migration conjointe	Enfants regroupés	Enfants laissés au pays	
	N = 1 788	N = 1 139	N = 863	N = 10 639
Autres pays	23	10	6	59
Âge de l'enfant au moment de la migration du parent				
Né après	0	4	2	95
0-5 ans	47	17	11	23
6-10 ans	55	21	13	5
11-17 ans	55	15	23	1
18+	23	12	50	0
inconnu	9	1	17	17

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : enfants des immigré-es arrivé-es en France à 18 ans ou plus ; enfants mineurs au moment de la migration du parent (ego)

Lecture : Parmi les enfants d'immigrés, 71% sont nés en France ; 14 % sont nés à l'étranger et ont migré en même temps que leur(s) parent(s), 7% sont nés à l'étranger et ont rejoint leur(s) parent(s) en France, 6% sont nés à l'étranger et y demeurent encore au moment de l'enquête.

Note : Les totaux en ligne n'atteignent pas 100% parce que les situations décrites dans les colonnes ne recouvrent pas l'ensemble de la population des enfants. Ne sont pas pris en compte les enfants qui ont précédé leur parent enquêté (1%) et les enfants dont le statut est inconnu (1%).

Pourcentages pondérés, effectifs non pondérés.

B. Faire venir son enfant : un aperçu des logiques migratoires familiales

Les statistiques descriptives qui précèdent montrent que les cas de séparation entre parents et enfants -du fait des migrations- ne sont pas rares dans les histoires familiales des immigrés et qu'elles sont parfois durables. Quelles logiques président au fait de laisser un enfant au pays plutôt que de l'emmener en migration et, dans les cas de séparation, de le faire ultérieurement venir ou non. La littérature suggère que la séparation enfants-parents relève d'une tension entre plusieurs niveaux de décision qui ne convergent pas toujours : celui de l'individu migrant, celui de sa famille (parfois au-delà du noyau familial du conjoint et des enfants), voire de sa communauté, et celui des États des pays de destination qui fixent les règles d'éligibilité au regroupement familial (Beauchemin et al. 2015). Il est empiriquement difficile de mesurer les effets respectifs de ces différents niveaux. Aucune étude n'a pu démêler à ce jour dans quelle mesure le caractère sélectif de la réunification familiale (les migrants moins dotés ont des probabilités diminuées de faire venir leurs enfants) relève du choix des migrants eux-mêmes et/ou des contraintes étatiques qui –en France comme dans les autres pays européens– prennent la forme de critères de sélection basés sur les revenus et/ou les conditions de logement.

Les résultats de nos analyses multivariées confirment le caractère socio-économiquement sélectif de la migration des enfants. Les agriculteurs et les ouvriers ont une probabilité nettement plus faible que les autres catégories professionnelles d'émigrer avec leurs enfants (M1 dans le Tableau 3). Le regroupement familial s'avère aussi moins probable et plus lent lorsque les immigrés ne bénéficient pas d'un logement personnel, lorsque leur éducation formelle n'a pas dépassé l'école primaire ou lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une situation économique stable (M2 dans le Tableau 3).

La migration des enfants dépend par ailleurs de l'organisation spatiale de leur famille. Ils ont nettement plus de chances de partir lorsque c'est leur mère qui émigre, que ce soit au moment de son

départ ou pour la rejoindre ultérieurement (M1 et M2 dans le Tableau 3), les pères ayant davantage tendance à les laisser au pays. Par ailleurs, être né à l'étranger après le départ du ou des parents diminue les chances d'émigrer des enfants, que ce soit avec ou après eux. Cette caractéristique est sans doute révélatrice d'un modèle familial initialement orienté vers un mode de vie transnational qui perdure au-delà de la naissance de l'enfant.

Tableau 3. Modèles expliquant les probabilités de migrer avec son enfant (migration conjointe) ou de le faire venir ultérieurement en France (regroupement) (odds ratios)

		M1 Migration conjointe	M2 Regrou- pement
Caractéristiques démographiques			
Sexe parent (ref = homme)	Femme	4,9 ***	1,8 ***
Sexe enfant (ref = fille)	Garçon	1,1	1,1
Âge de l'enfant lors du 1er départ du parent (ref = [0,10])	[11,15)	0,9	2
	[15,18)	0,4 ***	4,9 ***
	né après (au pays d'origine)	0,2 ***	0,8 *
Configuration familiale			
Le second parent est immigré (ref = oui)	inconnu/sans objet*	0,6 **	0,6 ***
	non	1,1	0,5 ***
Parent en couple à l'arrivée en France (ref = oui)	Oui, en couple transnational	0,0 ***	-
	Non (séparé ou monoparental)	0,1 ***	-
	inconnu	0,3 ***	-
Parents en couple ^{VT}		-	1,7 ***
Lieu du conjoint d'ego (ref = étranger) ^{VT}	France	-	3,1 ***
	Pas de conjoint	-	2,2 ***
	inconnu	-	2,4 ***
Taille fratrie (nombre d'enfants du parent immigré)	1	1,4 *	0,9
	2 ou 3	1,7 **	0,8
	4+	2,4 *	0,8
Importance de la religion (ref = assez, beaucoup)	pas du tout, un peu	0,8	1,2 *
	pas de religion	1,5	0,8
Caractéristiques socio-économiques			
Type de logement (ref = individuel) (à l'arrivée dans M1, VT dans M2)	collectif / précaire	0,8	0,5
	tiers (famille, amis)	0,5 ***	0,4 *
	inconnu / autre	0,6 *	1,1
Niveau de diplôme du parent (ref = aucun/primaire)	CAP, BEP, BEPC	0,8	1,4 **
	secondaire	1,3	1,5 **
	supérieur	0,6 *	1,6 ***
Activité d'ego (ref = en emploi) ^{VT}	variable	-	0,5 ***
	études	-	0,7
	chômage/inactivité	-	0,9
	inconnu	-	0,5
PCS avant migration (ref = Employé)	Agriculteur	0,3 **	-

		M1 Migration conjointe	M2 Regrou- pement
	Artisans, com,, chefs d'entreprise	0,8	-
	Cadres, prof, intellectuelles sup,	1,8	-
	Professions intermédiaires	1,3	-
	Ouvrier	0,6 *	-
	Jamais travaillé	0,8	-
Conditions de migration			
Région d'origine (ref= Europe du sud)	Afrique subsaharienne	0,2 ***	0,5 **
	Asie	0,3 ***	0,8
	Autres pays	0,7	0,8
	Autres pays de l'UE 27	0,8	0,8
	Maghreb	0,7	1
	Turquie et Moyen-Orient	0,4 **	1,1
Département d'installation (ref = province)	Région parisienne	0,8	1
Fuir l'insécurité, des troubles politique (ref = non)	oui	1,2	1,3 **
Année d'arrivée du parent (ref = [1990-1999])	[1978-1990)	0,8	0,9
	[2000,2010)	2,0 **	0,9
	[2010,2020)	3,0 ***	1,4
Durée depuis la séparation (années) ^{VT}			1,1 ***
Frères et sœurs arrivés en France (ref = non) ^{VT}	oui	0,4 ***	0,9
Statut administratif			
Discriminations administratives	oui	1,2	0,7
Situation administrative à l'entrée (ref = pas besoin de visa)	visa	0,7	-
	aucun papier	0,5 **	-
	autre	0,8	-
Situation administrative ^{VT} (ref = pas besoin de document de séjour)	titre de séjour temporaire	-	1,1
	carte 10 ans / naturalisé	-	1,5
	autre	-	0,6 **

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Notes : Résultats pondérés, cluster ; *** p<0,001 ** p<0,01 * p<0,05 ; ^{VT} : variable variant dans le temps

Modèle 1 - Modèle logit

Événement étudié : enfant migre avec son parent (au moment de sa naissance s'il naît pendant la migration de ce dernier)

Champ = 3288 enfants, représentant 1831 couples parent-enfant. Enfants d'immigré-es nés à l'étranger, mineurs au moment de la migration de leur parent (ego) ou nés alors que leur parent avait déjà migré et qu'il n'était pas naturalisé.

Modèle 2 - Modèle de durée logit en temps discret

Événement étudié : réunification avec ego, avec censure à 18 ans et à la date de l'enquête.

Champ = 12 183 individus-années, représentant 1526 enfants et 900 couples parents-enfants. Enfants d'immigré-es ayant connu la séparation avec un parent (ego), mineurs au moment de la séparation, et dont le parent n'a pas été naturalisé avant la séparation.

L'âge des enfants au moment de la migration du parent est également déterminant, quoi qu'il joue différemment selon le type de migration. Les plus jeunes ont davantage de chances de partir en même temps que leur parent (M1) ; les parents jugent sans doute qu'il est plus difficile de confier les plus jeunes enfants. En revanche, quand les enfants sont laissés au pays, les 15-18 ans ont près de cinq fois plus de chances d'être regroupés que les moins de 10 ans (M2). Il y aurait là un effet « maintenant ou jamais » de la politique migratoire : les parents font venir en France leurs enfants avant qu'ils soient

exclus de la procédure du regroupement. Sans surprise, les conditions légales des parents influencent aussi les chances de migrer des enfants. Les parents dépourvus de visa à l'entrée en France ont une probabilité plus faible de migrer avec leurs enfants (M1). Par ailleurs, les immigrés qui ne bénéficient pas d'un titre de séjour stable, qui n'accèdent donc pas à la procédure du regroupement et qui devraient avoir recours à d'autres canaux d'immigration pour leurs enfants, ont moins de chances de les faire venir (M2). Les enfants sont ainsi protégés des conditions les plus précaires de la migration.

Toutes ces variables étant prises en compte, il demeure un effet significatif de l'origine des immigrés. A caractéristiques socio-économiques, familiales et migratoires comparables, les migrants subsahariens ont des probabilités significativement plus faibles non seulement de migrer conjointement avec leurs enfants (M1), mais également de les faire venir ultérieurement (M2). Cette permanence de l'effet de l'origine dans l'analyse multivariée tend à conforter une interprétation socio-culturelle. Pour autant, si les formes d'organisation familiale rendent certainement plus acceptables des modes de vie transnationaux pour les migrants subsahariens, elles résultent aussi peut-être de contraintes mal mesurées dans nos modèles, notamment du fait que les politiques migratoires peuvent -au guichet- être appliquées de manière discriminatoire (Descamps et Beauchemin 2022).

II. Quitter ses parents : analyse de la décohabitation des enfants d'immigré(s)

Pour la plupart des familles, l'autre moment de la séparation entre parents et enfants se produit avec la décohabitation, c'est-à-dire le départ des enfants du domicile parental. Les conditions et le calendrier de décohabitation sont-ils spécifiques pour les familles immigrées ? Dans quelles circonstances ce départ se produit-il ? Et à quel point les enfants s'éloignent-ils de leurs parents ? Ce sont les questions auxquelles cette partie répond.

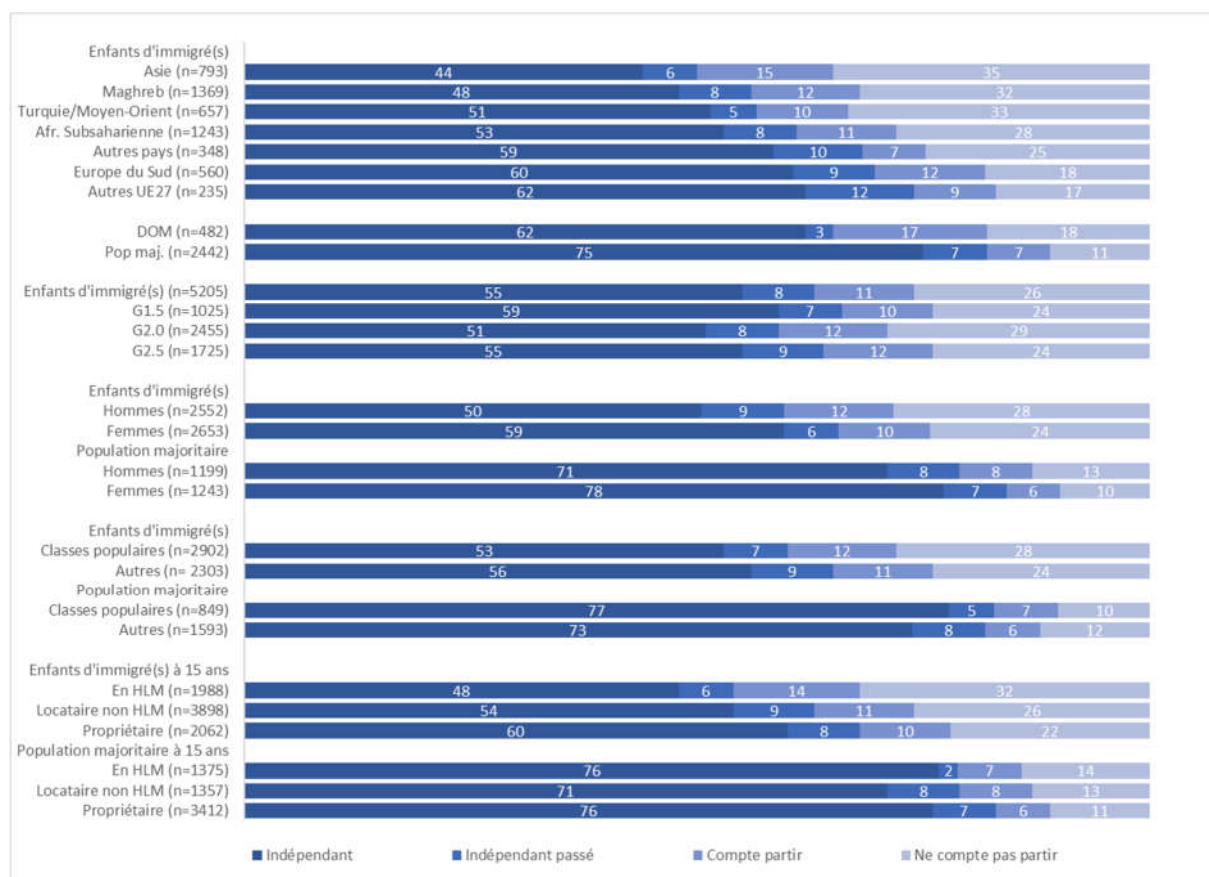
A. Statut de résidence et désir d'autonomie des enfants d'immigrés

Premier constat : les enfants d'immigrés -qu'ils aient un ou deux parents nés à l'étranger et qu'ils soient eux-mêmes nés en France ou à l'étranger- sont bien moins souvent indépendants de leurs parents que leurs homologues de la population majoritaire. À âge égal parmi les 18-35 ans, ils sont 55% à vivre en dehors du domicile parental, quand la proportion atteint 75% en population majoritaire (Figure 1). N'avoir qu'un parent immigré augmente légèrement la probabilité d'avoir décohabité au moment de l'enquête (55% vs 51%). Et une acception plus large de l'autonomie résidentielle, qui tiendrait compte des expériences passées dans un logement indépendant (au-delà de la situation au moment de l'enquête), voire des aspirations à quitter le domicile parental, ne modifie pas la donne : les écarts selon le lien à la migration restent substantiels. Ils varient d'ailleurs fortement d'une origine à l'autre, avec une part minimale d'indépendants pour les Asiatiques (44%) et maximale pour les Européens des autres pays de l'UE (62%). Aucun des groupes n'atteint cependant le niveau d'indépendance résidentielle de la population majoritaire.

Les résultats varient selon le genre, comme observé généralement : les hommes cohabitent davantage avec leurs parents que les femmes, aussi bien en population majoritaire que parmi les enfants d'immigrés (Figure 1). Cet écart est communément interprété -dans l'ensemble de la population et pas seulement dans les familles immigrées- comme l'influence persistante du modèle dans lequel le départ du domicile parental coïncide avec l'initiation d'un domicile conjugal, dans lequel l'homme joue un rôle de pourvoyeur principal de ressources, dont l'accomplissement nécessite davantage de temps.

Le rapport plus distant des hommes aux tâches domestiques pourrait aussi expliquer leur moindre autonomie résidentielle : à moins d’être en couple, ils peuvent trouver plus confortable de demeurer chez leurs parents. Chez les hommes des familles immigrées, notamment extra-européennes, la décohabitation plus tardive pourrait s’expliquer par leur plus grande exposition, par rapport aux femmes, aux discriminations ethno-raciales qui nuisent à leur autonomie économique et résidentielle. *A contrario*, du côté des femmes issues de familles immigrées, le désir d’échapper au contrôle social qui s’exerce non seulement dans la famille, mais plus largement au sein des quartiers populaires, peut être un moteur du souhait d’autonomie résidentielle (Lagier 2012).

Figure 1. Situation résidentielle des personnes de 18 à 35 ans, selon le sexe et l’origine (% standardisés sur l’âge)



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Population majoritaire, enfants d’immigrés et d’ultra-marins âgés de 18 à 35 ans.

Lecture : 37% des enfants d’immigré(s) d’origine asiatique vivent dans un logement indépendant (c’est-à-dire sans leurs parents). Inversement, 63% vivent chez leurs parents, parmi lesquels : 6% ont déjà vécu ailleurs que chez leurs parents (« indépendants passés »), 15% comptent quitter le domicile parental dans un délai d’un an, tandis que 42% prévoient d’y demeurer.

Définition : les classes populaires regroupent les enfants dont les parents étaient ouvriers, employés ou inactifs lorsqu’ils avaient 15 ans.

Note : les catégories sont mutuellement exclusives. Les individus qui pourraient appartenir à plusieurs catégories sont classés par un ordre de priorité qui va du plus indépendant (à gauche) au moins indépendant (à droite).

Note : Pourcentages pondérés et standardisés sur l’âge.

Compte tenu de leurs ressources économiques familiales plus limitées et des difficultés à se stabiliser professionnellement, on pourrait s'attendre à ce que les jeunes issus des classes populaires jouissent moins souvent d'un statut d'autonomie résidentielle (Menard et Vergnat 2020). Ceci pourrait même contribuer à expliquer les écarts observés entre la population majoritaire et les descendants d'immigrés. Les premiers résultats descriptifs ne semblent pas conforter pas cette hypothèse. L'origine sociale –mesurée par la profession des parents lorsque les enquêtés avaient 15 ans– crée peu de différences dans les taux d'indépendance résidentielle, dans la population majoritaire comme dans les familles immigrées (Figure 1). Approcher l'origine sociale par le statut résidentiel à l'âge de 15 ans nuance cependant ce constat. Les descendants d'immigrés qui ont grandi en HLM sont nettement moins nombreux à jouir d'un logement autonome. Mais à origine sociale comparable, les jeunes adultes de la population majoritaire sont toujours beaucoup plus fréquemment autonomes que leurs homologues issus de l'immigration, ce qui suggère que les écarts selon l'origine ne se réduisent pas à des différences de classes sociales.

« Qu'est-ce qui vous empêche de quitter le domicile parental ? » : la question (dont la formule suggère, d'ailleurs, que la norme est de partir) était posée à toutes les personnes qui, au moment de l'enquête, cohabitaient avec leurs parents sans les avoir jamais quittés. Les réponses donnent une mesure du poids relatif des contraintes économiques et des normes familiales pour expliquer le maintien des jeunes adultes chez leurs parents. Les motifs économiques dominent largement : « vous n'avez pas assez de revenus » est la réponse donnée par 58% des 18-35 ans de la population majoritaire et 52% de leurs homologues qui ont au moins un parent immigré (Figure 2). Les résultats varient sensiblement selon l'origine : l'insuffisance des ressources est évoquée plus souvent dans les familles d'origine européenne que dans la population majoritaire, et moins souvent dans les autres groupes.

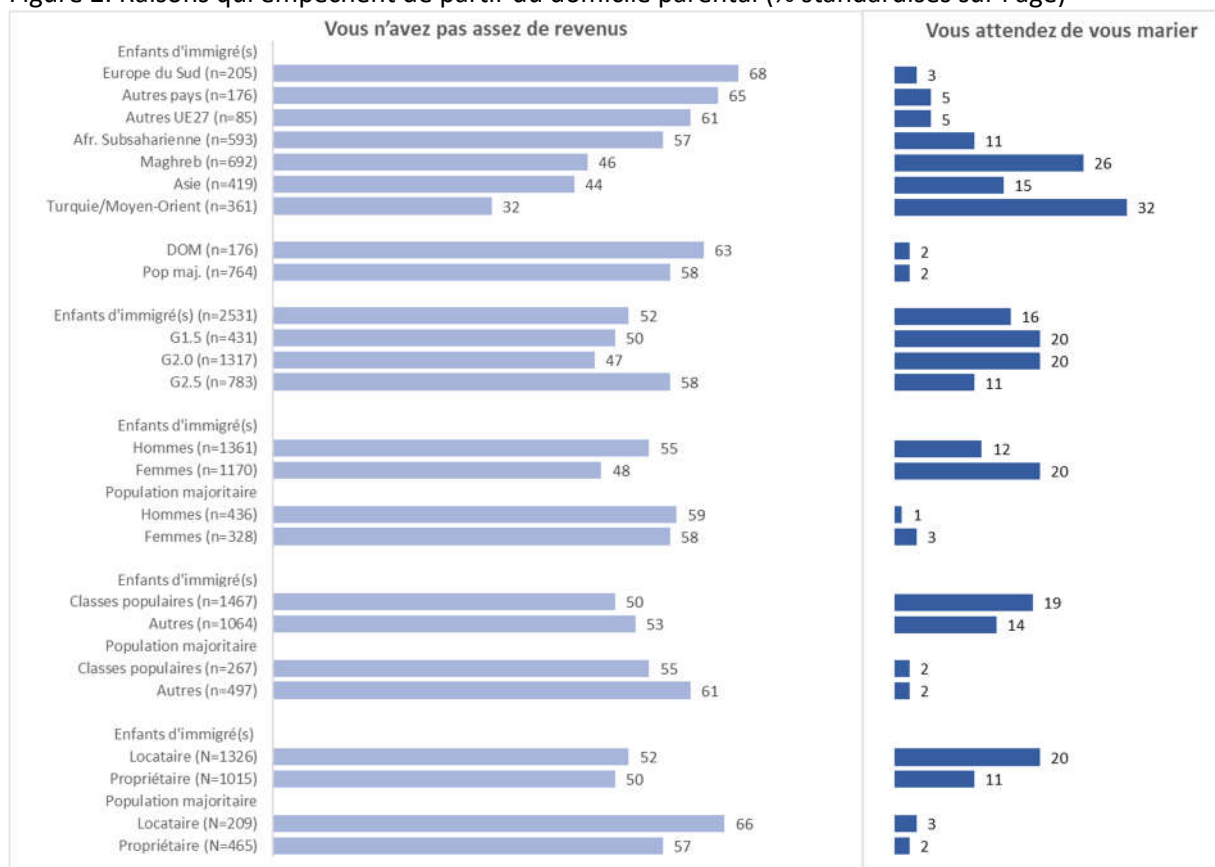
Les normes familiales (captées par la réponse « vous attendez de vous marier ») apparaissent comme un facteur explicatif de bien moindre importance que les contraintes économiques. L'adhésion à la norme traditionnelle qui fait du mariage un préalable au départ du domicile parental varie cependant selon les origines. Alors que 2% des jeunes majoritaires déclarent qu'ils attendent de se marier pour décohabiter, ce motif est évoqué par 16% des secondes générations (Figure 2). La référence au mariage atteint ses *maxima* parmi les originaires de Turquie et du Moyen-Orient (32%) et du Maghreb (26%), un résultat qui reflète l'importance de la religion et de la norme de la virginité au mariage dans beaucoup de familles de ces origines. De fait, parmi les enfants d'immigrés cohabitants de ces groupes –et plus généralement d'Afrique et d'Asie–, la proportion de ceux qui n'ont jamais été en couple est maximale (Tableau 4).

Les logiques d'adhésion des jeunes à la norme du mariage ne dépendent pas seulement de l'origine géographique. Dans les familles immigrées, l'origine sociale est un facteur de différenciation : les enfants des classes populaires adhèrent davantage que les autres à l'idée que le départ du domicile parental doit coïncider avec le mariage (19% contre 14%, Figure 2). Dans la population majoritaire en revanche, dans laquelle le processus de sécularisation est très avancé, la déconnexion de ces deux moments est généralisée (2% seulement adhèrent à cette norme dans l'une et l'autre des deux classes). Les écarts hommes-femmes, en revanche, sont observables aussi bien en population majoritaire que parmi les secondes générations. Même si les ordres de grandeur varient, les femmes sont toujours plus nombreuses à endosser le motif de la convention sociale de l'attente du mariage (3% vs. 1% en population majoritaire ; 20% vs. 12% chez les enfants d'immigrés, Figure 2). Les hommes, fidèles à la norme du rôle masculin de pourvoyeur de ressources, sont plus nombreux à justifier leur maintien par leur manque de revenus.

Le maintien au domicile des parents n'est pas directement lié au statut d'activité des jeunes. On pourrait s'attendre à ce que les groupes présentant les plus hauts taux de cohabitation soient également ceux dans lesquels les jeunes cohabitants sont le moins souvent en activité et le plus souvent aux études et au chômage. Ce n'est pas tout à fait ce que montrent les résultats (Tableau 4). Le cas des jeunes asiatiques est à cet égard frappant : ils présentent à la fois le plus fort taux de jeunes cohabitants (56%), mais aussi la plus faible proportion d'inactifs ou de chômeurs parmi les cohabitants (15%). En fait, plus d'un tiers (36%) des jeunes cohabitants occupe un emploi stable. Ce profil est cependant original. Parmi les jeunes d'origine maghrébine, dont le taux de corésidence avec les parents est également très élevé (52%), les jeunes cohabitants sont plus souvent au chômage (25%) qu'en emploi stable (22%). Occuper un emploi stable tout en vivant chez ses parents est une situation bien plus fréquente chez les enfants d'immigrés qu'en population majoritaire (24% vs. 16%), un résultat qui suggère que leur plus fort maintien au domicile n'est pas simplement le produit d'une contrainte économique.

Les enfants d'immigrés cohabitants sont par ailleurs relativement moins nombreux à déclarer qu'ils cherchent ou ont cherché un logement dans les cinq dernières années (19% vs. 27%, Tableau 4). Si ce parti pris peut relever de préférences, il témoigne aussi peut-être d'une forme de réalisme économique et d'intériorisation des contraintes du marché du logement. Résidant chez leurs parents qui ont eux-mêmes fréquemment eu des trajectoires de mal-logement et qui vivent encore bien souvent dans des conditions précaires, ils savent qu'il peut être difficile d'emporter le choix des propriétaires du secteur locatif privé. Les enfants d'immigrés qui ont recherché un logement ont d'ailleurs été un peu plus souvent confrontés à des expériences de discrimination que les individus de la population majoritaire (10% contre 6%, avec un maximum de 14% pour les descendants de Maghrébins).

Figure 2. Raisons qui empêchent de partir du domicile parental (% standardisés sur l'âge)



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Population majoritaire, enfants d'immigrés et d'ultra-marins âgés de 18 à 35 ans qui vivent chez leurs parents et n'ont jamais décohabité.

Lecture : Parmi les enfants d'immigré(s) d'origine sud-européenne qui résident avec leurs parents, 68% expliquent leur non-décohabitation par le manque de revenus et 3% par le fait qu'ils attendent de se marier.

Définition : les classes populaires regroupent les enfants dont les deux parents étaient ouvriers, employés ou inactifs lorsqu'ils avaient 15 ans.

Note : Pourcentages pondérés et standardisés sur l'âge.

Tableau 4. Taux de cohabitation et situation des jeunes qui vivent chez leurs parents (% standardisés sur l'âge, hommes et femmes ensemble)

	Maghreb	Afr. Sub-saharienne	Turquie Moyen-Orient	Asie	Europe du Sud	Autres UE27	Autres pays	Enfants d'immigré(s)	Outre-mer	Pop maj.
Situation résidentielle										
% de jeunes cohabitants	52	47	48	56	39	38	42	45	38	25
Nombre de jeunes cohabitants	692	593	361	419	205	[85]	176	2531	176	764
Situation de couple parmi les cohabitants										
En couple cohabitant	1	0	1	3	2	[0]	6	2	0	1
En couple non cohabitant	4	6	3	7	8	[8]	7	6	5	8
Célibataire et union passée	6	3	2	2	6	[9]	7	5	3	6
Célibataire pas d'union passée	89	90	94	89	83	[82]	81	88	91	86
Statut d'activité parmi les cohabitants										
En emploi stable (1)	22	26	22	36	25	[18]	15	24	19	16
En emploi non stable	17	12	22	11	18	[14]	14	16	19	17
En études	36	38	37	39	37	[43]	50	38	41	47
Chômage/inactivité	25	24	19	15	20	[26]	20	22	21	20
Recherche d'un logement parmi les cohabitants (dans les 5 dernières années)										
Pour louer ou acheter	15	18	16	22	24	[27]	25	19	18	27
Demande de HLM	36	38	12	3	14	[10]	11	22	18	10
Discrimination (2)	14	8	6	1	7	[19]	10	10	10	6

Source : Enquête Trajectoires et origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : Le pourcentage de jeunes cohabitants est calculé sur la même population que la Figure 2. Les autres lignes portent sur la population des enfants d'immigrés, d'ultra-marins et de la population majoritaire âgés de 18 à 35 ans qui vivent chez leurs parents dont les effectifs sont donnés à la ligne 2.

Définitions : (1) En emploi stable : CDI du privé ou du public ; (2) Discrimination : a déclaré qu'on lui a refusé sans raison valable un logement à la location ou à l'achat.

Lecture : 52% des enfants d'immigré(s) du Maghreb de 18-35 ans cohabitent avec leurs parents ; 89% d'entre eux sont célibataires et n'ont jamais été en union ; 22% ont un emploi stable ; 15% sont ou ont été en recherche d'un logement dans les cinq dernières années. Parmi ces derniers ; 36% ont fait une demande de HLM et 14% se sont vus refuser injustement un logement.

Note : Résultats pondérés. Les pourcentages en italiques

B. Partir de chez ses parents : une analyse des facteurs de décohabitation

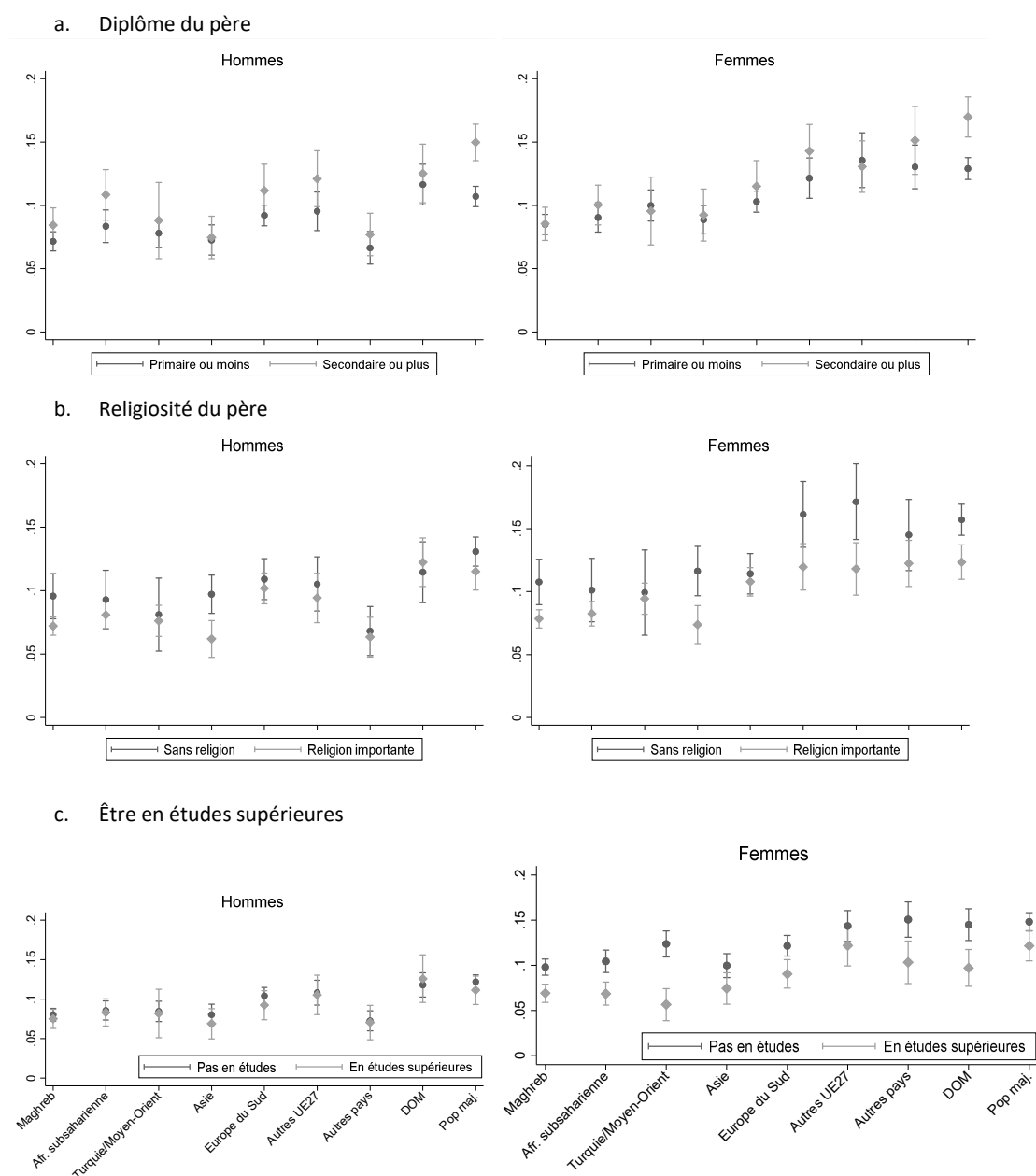
Les résultats qui précèdent décrivent la situation des jeunes au moment de l'enquête. Mais au-delà de cette population des 18-35 ans en 2019-2020, les données de TeO2 permettent d'étudier le processus de décohabitation de tous les enquêtés. On peut suivre la trajectoire des individus pour repérer l'âge de leur décohabitation et chercher à identifier les facteurs qui y ont contribué. Les analyses qui suivent observent, année après année, la situation des personnes depuis l'âge de 16 ans (pour ceux qui étaient déjà en France) jusqu'à leur accès à un logement autonome ou jusqu'au moment de l'enquête s'ils demeurent encore chez leurs parents à ce moment-là. Les résultats confirment que les hommes quittent généralement leurs parents plus tardivement que les femmes, et que les enfants d'immigrés, hommes comme femmes, décohabitent plus tardivement que la population majoritaire (Tableau A 2). Il faut par exemple attendre l'âge de 23-24 ans pour que 50% des fils d'immigrés d'Afrique et d'Asie (y compris la Turquie) aient accédé à un logement indépendant, alors que cette proportion est atteinte à 21 ans dans la population majoritaire.

Des modèles logistiques en temps discret permettent d'étudier, toutes choses égales par ailleurs, l'influence d'un ensemble de variables explicatives relevant de caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et familiales (Tableau A 3 pour l'ensemble de la population, Tableau A 4 pour les hommes et Tableau A 5 pour les femmes). Ces modèles montrent que les distinctions par origine persistent toutes choses égales par ailleurs : tous les enfants d'immigrés décohabitent plus tardivement que les enfants de la population majoritaire, l'écart étant particulièrement marqué pour les originaires d'Afrique et d'Asie (Figure A 2). Dans quelle mesure les autres facteurs de décohabitation varient-ils par origine ? Pour répondre à cette question, on a introduit, dans une nouvelle série de modèles, des termes d'interaction croisant l'origine avec diverses variables explicatives indicatrices des positions socio-économiques, des origines sociales et culturelles ou de la situation de couple des individus. Chaque graphique de la Figure 3 représente ces effets croisés, chacun correspondant à un modèle spécifique⁵.

Premier résultat important : l'origine sociale, mesurée par le diplôme du père, n'a d'effet que sur les personnes de la population majoritaire et aucun effet significatif sur les probabilités de décohabiter des filles et fils d'immigré(s) (Figure 3a). Ce résultat pourrait être dû au fait que le diplôme des parents immigrés n'est pas toujours converti en meilleures capacités d'accumulation économique, les immigrés étant souvent employés en deçà de leur niveau de formation. En revanche, dans certains groupes, l'histoire résidentielle des parents impacte celle de leurs enfants. Avoir vécu en HLM à 15 ans n'a aucun effet sur la décohabitation en population majoritaire, mais influence négativement la propension à quitter le domicile parental de certains groupes d'enfants d'immigrés (hommes d'Afrique subsaharienne, hommes et femmes de Turquie et du Moyen-Orient, Figure A 3). Ce résultat peut traduire l'effet de contraintes structurelles, les parents ayant de moindres capacités à soutenir financièrement le départ de leurs enfants. Il pourrait aussi témoigner d'une dépendance des trajectoires résidentielles : les difficultés intériorisées d'accès au logement privé (de leurs parents et peut-être d'eux-mêmes) pourraient inciter les jeunes à demeurer chez leurs parents dans l'attente de leur propre logement social.

⁵ La Figure A 3 fournit des résultats complémentaires.

Figure 3. Probabilités prédites de décohabiter des hommes et des femmes, selon l'origine géographique, l'origine sociale, et les situations de couple et d'activité.



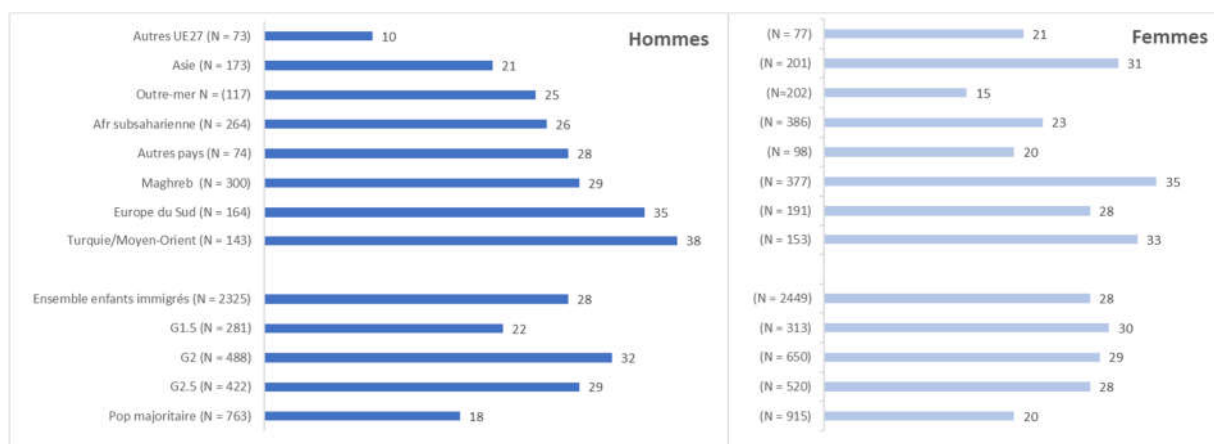
Source : Enquête Trajectoires et origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : Enfants d'immigrés, d'ultra-marins et de la population majoritaire, observés depuis l'âge de 16 ans jusqu'au moment de leur décohabitation ou jusqu'au moment de l'enquête s'ils demeurent encore chez leurs parents à ce moment-là. Unité d'observation : chaque année d'observation.

Note : Chaque graphique présente le résultat des interactions entre l'origine et les variables indiquées en (a), (b), (c), (d). Des modèles différents sont estimés pour les hommes et pour les femmes. Les variables incluses dans les modèles sont présentées en annexe, dans le Tableau A 3. Les résultats sont pondérés.

D'autres déterminants ont des effets genrés. Être encore aux études, par exemple, a un effet de rétention au domicile parental dans presque tous les groupes, y compris la population majoritaire, mais seulement chez les femmes (Figure 3c). Chez les hommes, être étudiant ne diminue pas significativement les chances d'accéder à un logement autonome. La place de la religion dans la famille, le marqueur *a priori* le plus évident de l'attachement à des normes conservatrices de décohabitation, a également des effets très différents selon le sexe des personnes. Chez les hommes, avoir un père pour qui la religion est importante diminue les chances de décohabiter uniquement parmi les Asiatiques (Figure 3c). Chez les femmes, en revanche, cet effet est significatif non seulement chez les Asiatiques, mais également dans d'autres groupes (population majoritaire, Maghreb et « autres pays » essentiellement situés en Amérique en Océanie). Parmi les filles d'immigré(s) d'Afrique subsaharienne, de Turquie ou d'Europe du Sud, l'importance de la religion dans la vie de famille est sans effet sur la décohabitation. Les moindres niveaux de décohabitation dans ces groupes semblent donc relever d'autres caractères socio-culturels que la religion.

Figure 4. Proportion d'enfants d'individus vivant dans la même ville que leurs parents selon le sexe et l'origine (personnes de 18 à 35 ans, % standardisés sur l'âge)



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Individus âgés de 18 à 35 ans qui ne vivent pas chez leurs parents parmi les enfants d'immigrés, d'ultra-marins et de la population majoritaire.

Note : Pourcentages pondérés et standardisés sur l'âge, effectifs non pondérés.

Lecture : En France métropolitaine, 20% des hommes qui résident dans un logement indépendant de leurs parents vivent dans la même ville qu'eux.

Note : quand les parents résident dans des lieux différents, priorité est donnée au plus proche

C. Rester près de ses chez parents ou prendre ses distances ?

Le départ de chez les parents ne s'accompagne pas nécessairement d'une prise de distance avec la famille. Comme déjà observé avec TeO1 (Lagrange 2015), les enfants d'immigrés ont davantage tendance que les personnes de la population majoritaire à demeurer à proximité de leurs parents : 28% des fils et filles d'immigrés qui ont décohabité résident dans la même ville que leurs parents, contre 18% et 20% chez ceux et celles de la population majoritaire parmi les 18-35 ans, Figure 4)⁶. Dans

⁶ La mesure de proximité résidentielle dont on dispose est malheureusement assez fruste. Vivre dans la même ville n'a pas le même sens pratique, selon que l'on vit dans une petite ou une grande agglomération.

quelle mesure ces résultats témoignent-ils des différences de composition socio-économique ou socioculturelle des groupes ?

Les résultats du Tableau 5 montrent que l'origine est un déterminant important de la proximité résidentielle pour certains groupes, mais pas d'autres. Les écarts entre groupes se maintiennent, quels que soient par ailleurs la position dans le cycle de vie (âge, situation de couple, modèle M1), le statut socio-économique ou l'histoire familiale des personnes (modèles M2). Toutes ces caractéristiques étant contrôlées, les hommes dont les parents viennent du pourtour méditerranéen (Europe du Sud, Maghreb, Turquie-Moyen Orient) ont une probabilité significativement augmentée, par rapport aux majoritaires, de vivre près de chez leurs parents (odds ratios variant de 1,8 à 2,7 dans les Modèles M2). C'est aussi le cas parmi les femmes, mais avec des nuances : pas significativement pour celles d'Europe du Sud, moindrement que les hommes pour celles de Turquie et Moyen-Orient, et davantage pour celles du Maghreb et d'Asie. Les différences entre les groupes montrent que le surcroît de proximité résidentielle des enfants d'immigrés ne peut être globalement attribué à l'expérience de la migration. L'effet d'origine que l'on observe peut être attribué à des caractéristiques socio-culturelles ou socio-économiques inobservées, autrement dit à des façons différentes de faire famille selon les origines.

Tableau 5. Modèles expliquant la probabilité de résider dans la même ville que ses parents (odds ratios)

		Ensemble		Hommes		Femmes	
		M1	M2	M1	M2	M1	M2
Caractéristiques socio-démographiques							
Age - (Ref : 18-24 ans)	25/30	1,3	1,4	1,8+	1,9	1.0	1,1
	31/35	1,1	1,1	1,5	1,6	0.9	0,9
Sexe (Ref : Homme)	Femme	1,1	0,9				
En couple (Ref : non)	En couple cohabitant	0,9	0,8	1	1	0.8	0,7
	En couple non cohabitant	0,7	0,7	0,5	0,5	0.8	0,9
Histoire migratoire							
Origine (Ref : Pop, Majoritaire)	Maghreb	1,8***	1,8**	1,7*	1,8+	2.0***	2,2**
	Afr subsaharienne	1,2	1,2	1,4	1,5	1.0	1,3
	Turquie/Moyen-Orient	2,1***	2,1**	2,8***	2,7**	1.7*	2,1*
	Asie	1,2	1,3	1	1,1	1.3	1,8+
	Europe Sud	1,6**	1,6*	2,0*	2,0*	1.4	1,4
	Autres UE27	0,6+	0,7	0,5	0,6	0.8	1,1
	Autres pays	0,9	1,1	1,3	1,8	0.7	0,7
	DOM	0,9	0,8	1,4	1,3	0.6*	0,6
Rapport à la migration	Descendant de couple mixte (ref : non)	1	0,9	0,9	0,8	1.1	1
	Arrivé en France avant 16 ans (ref : non)	1	0,8	0,8	0,6	1.2	1,2

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Individus âgés de 18 à 35 ans qui ne vivent pas chez leurs parents parmi les enfants d'immigrés, d'ultra-marins et de la population majoritaire.

Lecture : Les secondes générations d'origine maghrébine ont une probabilité augmentée de 80% de vivre dans la même ville que leurs parents (ou multipliée par 1,8) par rapport aux individus de la population majoritaire.

Notes : (a) Quand les parents résident dans des lieux différents, priorité est donnée au plus proche ; (b) toutes les variables des modèles M1 sont reportées dans le tableau. Les résultats des modèles M2 sont contrôlés, en plus, par des variables indicatrices du statut socio-économique de l'enquêté, de son origine sociale, de son histoire familiale, et de la période d'enquête. Les résultats complets sont présentés en annexe (Tableau A 5).

*** p<0,001, ** p<0,01, * p<0,05, + p<0,1 ; résultats pondérés

Conclusion

Nous avons formulé en introduction l'hypothèse selon laquelle les processus de cohabitation-décohabitation entre parents et enfants obéissent à des mécanismes similaires que l'on s'intéresse aux débuts de la vie des enfants ou au moment de leur entrée dans la vie adulte. Qu'en est-il ?

Les contraintes structurelles pèsent sur l'organisation résidentielle des familles dans les deux moments d'observation. Le non-regroupement familial est nettement plus fréquent dans les milieux les moins dotés du point de vue socio-économique ou les plus précaires du point de vue du statut administratif. Les contraintes économiques pèsent également sur la décohabitation des jeunes adultes. Si les statistiques descriptives montrent que le manque de revenus l'emporte nettement dans tous les groupes pour justifier le maintien à domicile des jeunes, plusieurs résultats indiquent par ailleurs que l'origine sociale n'est pas un déterminant significatif de la décohabitation parmi les enfants d'immigrés, au contraire de ce que l'on observe dans la population majoritaire.

Des déterminants socio-culturels sont également à l'œuvre pour expliquer les proximités ou distances résidentielles entre parents et enfants. On les perçoit dans les résultats descriptifs qui montrent que, chez les enfants d'immigrés bien davantage qu'en population majoritaire, s'exprime une préférence explicite à rester chez ses parents, plus souvent motivée par l'adhésion à une norme familiale qui fait du mariage un préalable à la décohabitation (quoiqu'il faille souligner que ce motif est toujours minoritaire). Dans les différents modèles estimés dans le chapitre, que ce soit pour expliquer la migration des enfants, la décohabitation ou la proximité résidentielle des jeunes adultes avec leurs parents, l'effet d'origine –qui subsiste après l'introduction de toutes les variables de contrôle– peut être interprété, au moins en partie, comme un effet de normes socio-culturelles. D'un côté, les moindres probabilités pour les parents subsahariens de migrer avec ou de faire venir leurs enfants, peuvent ainsi être interprétées à l'aune d'organisations familiales qui –dans les pays d'origine– permettent cette distance résidentielle entre parents et enfants. D'un autre côté, le maintien tardif des enfants au domicile des parents issus d'Europe du Sud, d'Afrique et d'Asie traduit aussi des formes spécifiques d'attachement liées à des normes familiales des pays d'origine ou reformulées en France, que l'on retrouve également dans les choix de proximité résidentielle qui perdurent après la décohabitation. Cette sorte de cohésion intergénérationnelle pourrait, comme cela a déjà été montré dans le contexte des Pays-Bas (Valk et Schans 2008), être assortie de sentiments d'obligation familiale et de solidarités pratiques permettant une meilleure prise en charge des aînés et des enfants. De futures études pourront examiner cette hypothèse que l'enquête TeO2 ne permet malheureusement pas de tester.

Références

- Beauchemin, Cris, Jocelyn Nappa, Bruno Schoumaker, Pau Baizan, Amparo González-Ferrer, Kim Caarls, et Valentina Mazzucato. 2015. « Reunifying versus Living Apart Together across Borders: A Comparative Analysis of Sub-Saharan Migration to Europe ». *The International Migration Review* 49(1):173-99. doi: 10.1111/imre.12155.
- Billari, Francesco. 2004. « Becoming an Adult in Europe: A Macro(/Micro)-Demographic Perspective ». *Demographic Research* S3:15-44. doi: 10.4054/DemRes.2004.S3.2.

- Descamps, Julia, et Cris Beauchemin. 2022. « Reunifying or Leaving a Child behind: How Official and Unofficial State Selection Shape Family Immigration in France ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 1-26. doi: 10.1080/1369183X.2022.2114888.
- Ferrari, Giulia, et Ariane Pailhé. 2017. « Transition to Adulthood in France: Do Children of Immigrants Differ from Natives ? » *Advances in Life Course Research* 31:34-56. doi: 10.1016/j.alcr.2016.10.001.
- Gonzalez-Ferrer, Amparo, Baizan, Pau, et Beauchemin, Cris. 2012. « Child-Parent Separations among Senegalese Migrants to Europe: Migration Strategies or Cultural Arrangements? » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 643(1):106-33. doi: 10.1177/0002716212444846.
- INSEE. 2023. *Immigrés et descendants d'immigrés en France*.
- Lagier, Elsa. 2012. « Quitter le "quartier" et habiter la "ville". Parcours résidentiels de jeunes femmes d'origine étrangère ». *Agora débats/jeunesses* 61(2):93-104. doi: 10.3917/agora.061.0093.
- Lagrange, Hugues. 2015. « Proximités résidentielles entre parents et enfants entrant dans l'âge adulte ». P. 353-80 in *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Paris: Institut national d'études démographiques.
- Mazzucato, Valentina, Djamila Schans, Kim Caarls, et Cris Beauchemin. 2015. « Transnational Families Between Africa and Europe ». *The International Migration Review* 49(1):142-72. doi: 10.1111/imre.12153.
- McAvay, Haley, et Ariane Pailhé. 2021. « Leaving the Nest in Immigrant Neighbourhoods: Gender and Origin Differences in France ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 0(0):1-26. doi: 10.1080/1369183X.2021.2020628.
- Menard, Audrey Rose, et Vincent Vergnat. 2020. « Les décisions des jeunes dans la transition vers la vie adulte en France: l'influence de facteurs familiaux / Young People's Decisions in the Transition to Adulthood in France: Influence of Family Factors ». *Economie & statistique*. doi: 10.24187/ecostat.2020.514t.2011.
- Moguéro, Laure, Christelle Hamel, et Emmanuelle Santelli. 2013. « Genre, origine et autonomisation durant la période de jeunesse : les relations entre parents et enfants dans les familles immigrées ». *Migrations société* 25(147-148):189-203.
- Valk, Helga de, et Djamila Schans. 2008. « 'They Ought to Do This for Their Parents': Perceptions of Filial Obligations among Immigrant and Dutch Older People ». *Ageing & Society* 28(1):49-66. doi: 10.1017/S0144686X07006307.
- Vignikin Kokou et Pilon Marc. 2007. *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*. Paris: Éd. des archives contemporaines.

Annexes :

Encadré A 1. Données source et populations étudiées pour saisir les deux moments de séparation parents-enfants

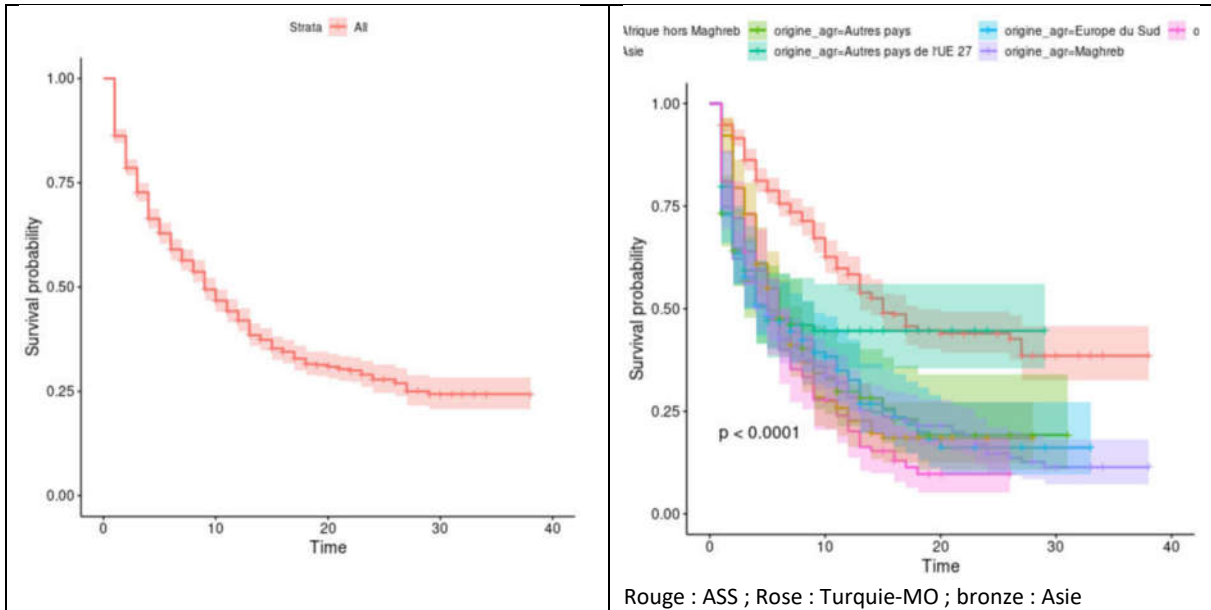
	1 ^{er} moment de séparation potentielle	2 ^{ème} moment de séparation potentielle
	Dans le début de l'enfance, lorsqu'un parent au moins émigre en France	Au moment du passage à l'âge adulte, lorsque les enfants deviennent autonomes sur le plan résidentiel
Mesure de la proximité	Etre ou non dans le même pays	. Etre ou non dans le même logement . Etre ou non dans la même ville pour ceux qui ont décohabité
Ego	Les parents immigrés enquêtés, leurs enfants (mineurs) sont identifiés dans le module « enfants ». Option retenue parce qu'elle maximise le nombre de variables explicatives au niveau des parents et des enfants Rque : on retient seulement le 1 ^{er} parent immigré (parce que le second vient tjs avec les enfants s'il y'en a)	Les enfants d'immigré(s) enquêtés Questions des modules « 13.2. Décohabitation » et « relations familiales et transmissions » sur les lieux de vie du père et de la mère
Age des enfants	Maximum 18 ans	. 18-35 ans dans les statistiques descriptives de décohabitation et les analyses sur la distance résidentielle entre parents et enfants . A partir des 16 ans dans les modèles en temps discret expliquant la décohabitation
Parents	Arrivés à 16 ans ou plus (en âge d'avoir déjà des enfants)	Sans restriction d'âge à l'arrivée

Tableau A 1. Situation migratoire et familiale des enfants d'immigrés

	%	N
Enfants nés à l'étranger	28	3941
Enfants ayant migré en même temps qu'ego	14	1788
Enfants rejoignant ego	7	1139
Enfants n'ayant pas rejoint ego au moment de l'enquête	6	863
Enfants précédant ego	1	151
Autres enfants	72	10748
Enfants nés en France	71	10639
Enfants au statut inconnu	1	109
Ensemble des enfants	100	14689

Champ : enfants des immigré-es arrivé-es en France à 18 ans ou plus ; enfants mineurs au moment de la migration du parent (ego). Ego représente le parent immigré qui a répondu à l'enquête.

Figure A 1. Durée de séparation entre la migration du parent et le regroupement de son enfant (courbes de Kaplan-Meier), selon l'âge de l'enfant au départ du parent migrant et selon l'origine



Champ : enfants séparés de leurs parents du fait de la migration

Lecture : l'axe des X représente la durée passée depuis la séparation parent-enfant du fait du départ en migration du parent. L'axe des Y représente le pourcentage de couples parents-enfants séparés. Au point 0, 100% des enfants sont séparés de leurs parents. A mesure que le temps passe (en se déplaçant vers la droites des X), la proportion d'enfants séparés de leurs parents diminue. Environ 50% des enfants laissés au pays sont encore séparés de leur parent 10 ans après son départ.

Tableau A 2. Age au premier départ du domicile parental, selon l'origine

	Hommes			Femmes		
	Q1	Age médian	Q3	Q1	Age médian	Q3
Maghreb	20	24	29	20	23	27
Afr subs	20	23	27	19	23	26
Turquie/	21	24	27	19	22	26
Asie	20	24	28	20	23	27
Europe S	19	22	25	19	21	24
Autres U	19	22	24	18	20	23
Autres p	19	23	27	18	21	24
DOM	19	21	25	18	20	24
Pop maj.	18	21	24	18	20	23
Ensemble	19	21	25	18	20	23

Champ : enfants d'immigrés, d'ultra-marins et population majoritaire (sans restriction d'âge)

Tableau A 3. Premier départ du domicile parental (régression logistique temps discret). Hommes et femmes

Ensemble		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Caractéristiques socio-démographiques							
Age - VT (Ref : 21-24 ans)	16-17 ans	0.147*** (0.010)	0.162*** (0.015)	0.160*** (0.015)	0.154*** (0.014)	0.145*** (0.013)	0.142*** (0.013)
	18-20 ans	1.016 (0.045)	1.088* (0.055)	1.088* (0.055)	1.071 (0.054)	1.057 (0.055)	1.044 (0.054)
	25 ans +	1.115** (0.058)	1.028 (0.055)	1.026 (0.055)	1.030 (0.055)	1.090 (0.060)	1.094 (0.061)
Cohorte de naissance (Ref. : 1990-2002)	Cohorte 1975-89	0.978 (0.053)	1.005 (0.055)	1.048 (0.059)	1.065 (0.060)	1.067 (0.062)	1.075 (0.063)
	Cohorte 1960-74	0.903* (0.049)	0.894** (0.049)	0.966 (0.055)	0.996 (0.058)	1.043 (0.064)	1.044 (0.064)
Sexe (Ref : Homme)	Femme	1.251*** (0.046)	1.271*** (0.047)	1.277*** (0.047)	1.328*** (0.061)	1.347*** (0.064)	1.339*** (0.063)
En couple - VT (Ref : non)		2.797*** (0.110)	2.749*** (0.108)	2.767*** (0.109)	2.745*** (0.109)	2.840*** (0.116)	2.844*** (0.116)
Histoire migratoire							
Origine (Ref : Pop. Majoritaire)	Maghreb	0.529*** (0.018)	0.524*** (0.018)	0.529*** (0.022)	0.553*** (0.025)	0.572*** (0.029)	0.591*** (0.030)
	Afr subsaharienne	0.595*** (0.026)	0.605*** (0.027)	0.573*** (0.029)	0.567*** (0.031)	0.608*** (0.037)	0.634*** (0.039)
	Turquie/Moyen-Orient	0.589*** (0.031)	0.575*** (0.031)	0.567*** (0.032)	0.613*** (0.036)	0.647*** (0.041)	0.659*** (0.042)
	Asie	0.544*** (0.030)	0.550*** (0.030)	0.518*** (0.030)	0.547*** (0.032)	0.540*** (0.033)	0.574*** (0.036)
	Europe Sud	0.696*** (0.027)	0.682*** (0.027)	0.691*** (0.030)	0.732*** (0.032)	0.758*** (0.035)	0.783*** (0.037)
	Autres UE27	0.894** (0.045)	0.908* (0.046)	0.850*** (0.047)	0.904* (0.051)	0.923 (0.055)	0.916 (0.054)
	Autres pays	0.764*** (0.044)	0.779*** (0.045)	0.697*** (0.044)	0.743*** (0.047)	0.743*** (0.049)	0.742*** (0.049)
	DOM	0.810*** (0.041)	0.815*** (0.041)	0.810*** (0.042)	0.772*** (0.041)	0.848*** (0.049)	0.948 (0.057)
Rapport à la migration	Descendant de couple mixte (ref : non)	1.085** (0.038)	1.081** (0.038)	1.087** (0.043)	1.030 (0.042)	1.012 (0.044)	1.043 (0.046)
	Arrivé en France avant 16 ans (ref : non)	0.958 (0.036)	0.949 (0.036)	0.968 (0.039)	0.918** (0.038)	0.944 (0.040)	0.991 (0.043)
Situation socio-économique d'ego							
Etudes - VT (Ref : a terminé ses études)	En études secondaires, var dyna		0.852** (0.059)	0.846** (0.059)	0.850** (0.059)	0.827*** (0.060)	0.836** (0.060)
	En études supérieures, var dyna		0.815*** (0.050)	0.791*** (0.049)	0.807*** (0.050)	0.791*** (0.051)	0.809*** (0.052)
En emploi stable - VT (Ref. : non)	En emploi stable, var dyna		1.103* (0.064)	1.138** (0.066)	1.152** (0.067)	1.119* (0.067)	1.124* (0.068)
Origine sociale							
Père en emploi à 15 ans (Ref : non)				0.946 (0.042)	1.040 (0.047)	0.945 (0.044)	0.965 (0.045)
Résidence à 15 ans (Ref. : locataire du privé)	Propriétaire			0.872*** (0.039)	0.918* (0.042)	0.902** (0.042)	0.915* (0.043)
	HLM			0.827*** (0.046)	0.819*** (0.046)	0.797*** (0.046)	0.842*** (0.050)
Revenu bas dans enfance (Ref : non)				1.113** (0.052)	1.040 (0.049)	1.014 (0.050)	1.004 (0.050)
Parent(s) diplôme >= secondaire				1.346*** (0.061)	1.319*** (0.060)	1.347*** (0.063)	1.408*** (0.066)
Histoire familiale							
Parents en couple dans l'enfance d'ego					0.746*** (0.037)	0.723*** (0.037)	0.726*** (0.037)
Taille de la fratrie (Ref : enfant unique)	1 frère ou soeur				1.061 (0.086)	1.082 (0.092)	1.067 (0.091)
	2-3 frères ou soeurs				1.135 (0.092)	1.164* (0.100)	1.134 (0.097)
	4+ frères ou soeurs				1.131 (0.099)	1.202** (0.110)	1.163 (0.107)
Position dans la fratrie (Ref : cadet)	Ainé et garçon				1.167*** (0.069)	1.159** (0.070)	1.151** (0.069)
	Ainée et fille				0.984 (0.055)	0.988 (0.056)	0.979 (0.056)
Ambiance familiale dans l'enfance (avant 18 ans)	Disputes avec parents (sur fréquentations, traditions ou religion)				1.195*** (0.071)	1.233*** (0.076)	1.233*** (0.076)
	Violences (victime ou témoin)				1.478*** (0.126)	1.469*** (0.130)	1.486*** (0.131)
Religiosité du père (Ref : père sans religion)	Religion père pas importante					0.854*** (0.041)	0.853*** (0.041)
	Religion père importante					0.788*** (0.040)	0.780*** (0.040)
Lieu de vie à 15 ans (Ref : province)	Paris						0.960 (0.155)
	Banlieue parisienne						0.659*** (0.043)
Constante		0.175*** (0.011)	0.180*** (0.013)	0.181*** (0.016)	0.169*** (0.020)	0.207*** (0.026)	0.211*** (0.026)
Observations		221,921	221,921	221,921	221,921	209,746	209,746
Robust seeform in parentheses							
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1							

Figure A 2. Effet de l'origine sur le départ du domicile parental

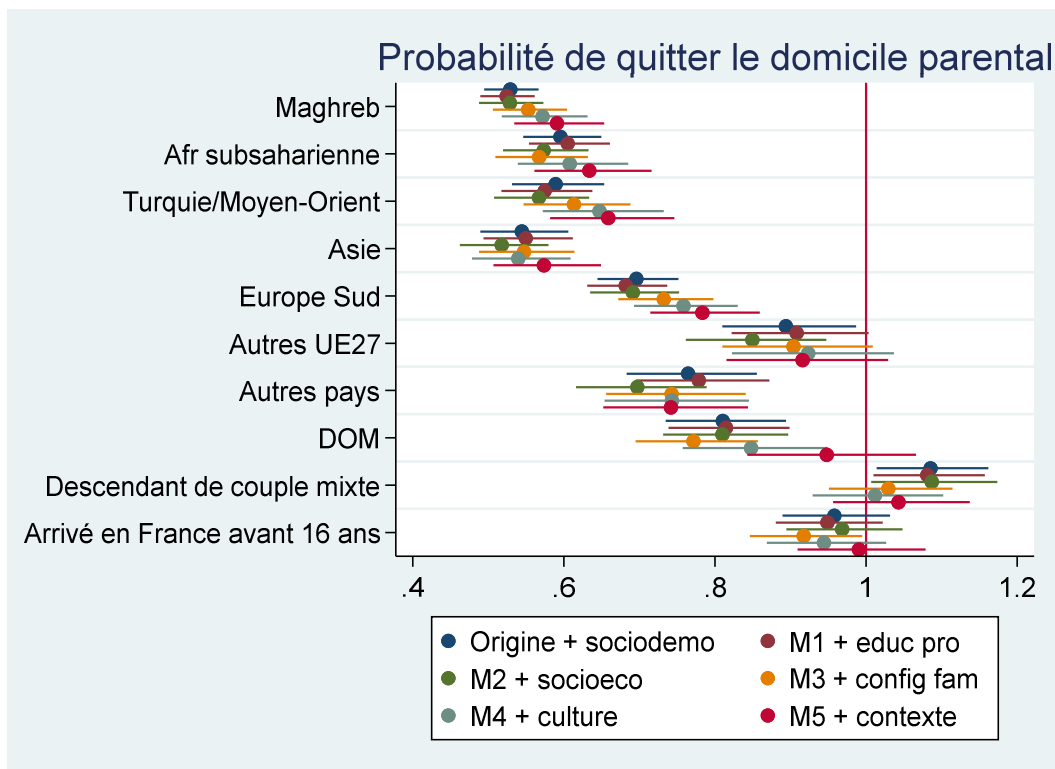


Tableau A 4. Premier départ du domicile parental (régression logistique temps discret). Hommes

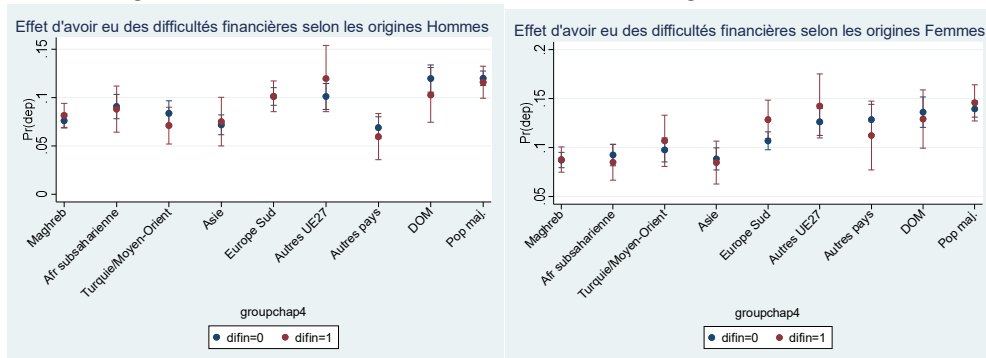
Hommes		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Caractéristiques socio-démographiques							
Age - VT (Ref : 21-24 ans)	16-17 ans	0.145*** (0.016)	0.141*** (0.021)	0.139*** (0.020)	0.133*** (0.019)	0.122*** (0.018)	0.121*** (0.018)
	18-20 ans	0.980 (0.062)	0.980 (0.072)	0.979 (0.072)	0.963 (0.071)	0.940 (0.071)	0.932 (0.071)
	25 ans +	1.127* (0.080)	1.060 (0.077)	1.066 (0.078)	1.074 (0.079)	1.136* (0.085)	1.144* (0.086)
Cohorte de naissance (Ref. : 1990-2002)	Cohorte 1975-89	1.039 (0.081)	1.035 (0.082)	1.095 (0.088)	1.105 (0.090)	1.097 (0.091)	1.102 (0.091)
	Cohorte 1960-74	0.934 (0.075)	0.913 (0.073)	1.014 (0.084)	1.062 (0.090)	1.127 (0.099)	1.127 (0.099)
Sexe (Ref : Homme)	Femme	-	-	-	-	-	-
En couple - VT (Ref : non)		2.462*** (0.142)	2.443*** (0.140)	2.455*** (0.142)	2.425*** (0.141)	2.479*** (0.147)	2.476*** (0.147)
Histoire migratoire							
Origine (Ref : Pop. Majoritaire)	Maghreb	0.542*** (0.027)	0.546*** (0.027)	0.540*** (0.032)	0.573*** (0.038)	0.590*** (0.043)	0.604*** (0.045)
	Afr subsaharienne	0.655*** (0.043)	0.681*** (0.045)	0.638*** (0.048)	0.634*** (0.052)	0.664*** (0.060)	0.683*** (0.063)
	Turquie/Moyen-Orient	0.600*** (0.046)	0.594*** (0.046)	0.566*** (0.047)	0.619*** (0.054)	0.648*** (0.060)	0.653*** (0.061)
	Asie	0.548*** (0.044)	0.555*** (0.045)	0.524*** (0.044)	0.547*** (0.047)	0.552*** (0.050)	0.581*** (0.054)
	Europe Sud	0.746*** (0.041)	0.737*** (0.041)	0.739*** (0.047)	0.772*** (0.050)	0.801*** (0.054)	0.819*** (0.056)
	Autres UE27	0.885 (0.066)	0.898 (0.068)	0.810* (0.068)	0.860* (0.073)	0.892 (0.079)	0.880 (0.079)
	Autres pays	0.649*** (0.057)	0.666*** (0.059)	0.568*** (0.055)	0.598*** (0.058)	0.560*** (0.055)	0.547*** (0.054)
	DOM	0.831*** (0.060)	0.835** (0.060)	0.836** (0.063)	0.806*** (0.062)	0.912 (0.074)	1.000 (0.085)
Rapport à la migration	Descendant de couple mixte (ref : non)	1.012 (0.052)	1.004 (0.051)	1.029 (0.060)	0.980 (0.059)	0.968 (0.062)	0.987 (0.064)
	Arrivé en France avant 16 ans (ref : non)	0.989 (0.054)	0.978 (0.053)	1.020 (0.059)	0.979 (0.058)	1.028 (0.063)	1.078 (0.067)
Situation socio-économique d'ego							
Etudes - VT (Ref : a terminé ses études)	En études secondaires, var dyna		1.073 (0.117)	1.056 (0.115)	1.073 (0.117)	1.069 (0.120)	1.079 (0.122)
	En études supérieures, var dyna		0.909 (0.083)	0.871 (0.081)	0.903 (0.084)	0.885 (0.085)	0.901 (0.087)
En emploi stable - VT (Ref. : non)	En emploi stable, var dyna		1.158* (0.096)	1.202** (0.099)	1.241*** (0.103)	1.230** (0.105)	1.234** (0.106)
Origine sociale							
Père en emploi à 15 ans (Ref : non)				0.877* (0.059)	0.975 (0.067)	0.873* (0.061)	0.897 (0.063)
Résidence à 15 ans (Ref. : locataire du privé)	Propriétaire			0.839*** (0.056)	0.881* (0.060)	0.871** (0.059)	0.868** (0.060)
	HLM			0.763*** (0.061)	0.746*** (0.059)	0.718*** (0.059)	0.747*** (0.062)
Revenu bas dans enfance (Ref : non)				1.045 (0.070)	0.993 (0.067)	0.985 (0.069)	0.974 (0.068)
Parent(s) diplômé(s) >= secondaire				1.406*** (0.092)	1.348*** (0.089)	1.399*** (0.094)	1.457*** (0.097)
Histoire familiale							
Parents en couple dans l'enfance d'ego					0.698*** (0.051)	0.676*** (0.051)	0.673*** (0.051)
Taille de la fratrie (Ref : enfant unique)	1 frère ou soeur				1.097 (0.128)	1.086 (0.133)	1.047 (0.128)
	2-3 frères ou sœurs				1.143 (0.134)	1.167 (0.145)	1.112 (0.138)
	4+ frères ou sœurs				1.091 (0.137)	1.112 (0.146)	1.053 (0.139)
Position dans la fratrie (Ref : cadet)	Ainé et garçon				1.147** (0.072)	1.143** (0.073)	1.131* (0.072)
	Ainée et fille				-	-	-
Ambiance familiale dans l'enfance (avant 18 ans)	Disputes avec parents (sur fréquentations, traditions ou religion)				1.344*** (0.126)	1.296*** (0.125)	1.277** (0.124)
	Violences (victime ou témoin)				1.470*** (0.199)	1.514*** (0.210)	1.500*** (0.210)
Religiosité du père (Ref : père sans religion)	Religion père pas importante					0.849** (0.057)	0.846** (0.057)
	Religion père importante					0.851** (0.064)	0.838** (0.063)
Lieu de vie à 15 ans (Ref : province)	Paris						0.809 (0.175)
	Banlieue parisienne						0.702*** (0.064)
Constante		0.177*** (0.015)	0.172*** (0.018)	0.187*** (0.023)	0.179*** (0.030)	0.220*** (0.039)	0.234*** (0.042)
Observations		110,607	110,607	110,607	110,607	104,631	104,631
Robust seeform in parentheses							
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1							

Tableau A 5. Premier départ du domicile parental (régression logistique temps discret). Femmes

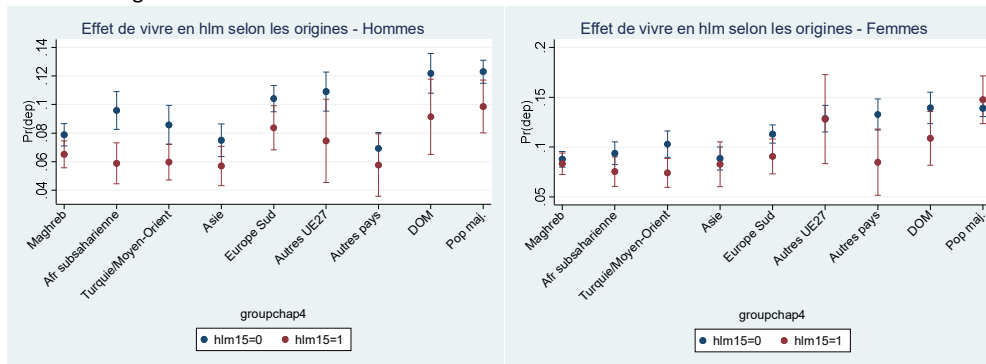
Femmes		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Caractéristiques socio-démographiques							
Age - VT (Ref : 21-24 ans)	16-17 ans	0.148*** (0.014)	0.181*** (0.021)	0.178*** (0.020)	0.171*** (0.019)	0.164*** (0.019)	0.159*** (0.019)
	18-20 ans	1.036 (0.064)	1.175** (0.083)	1.170** (0.083)	1.150** (0.081)	1.145* (0.083)	1.122 (0.081)
	25 ans +	1.114 (0.084)	0.999 (0.077)	0.993 (0.077)	0.997 (0.078)	1.054 (0.085)	1.053 (0.085)
Cohorte de naissance (Ref. : 1990-2002)	Cohorte 1975-89	0.924 (0.069)	0.985 (0.075)	1.015 (0.080)	1.038 (0.082)	1.049 (0.087)	1.061 (0.087)
	Cohorte 1960-74	0.877* (0.065)	0.887 (0.068)	0.936 (0.075)	0.951 (0.077)	0.990 (0.085)	0.997 (0.085)
Sexe (Ref : Homme)	Femme	-	-	-	-	-	-
En couple - VT (Ref : non)		3.106*** (0.169)	3.019*** (0.163)	3.038*** (0.165)	3.023*** (0.165)	3.175*** (0.179)	3.176*** (0.179)
Histoire migratoire							
Origine (Ref : Pop. Majoritaire)	Maghreb	0.514*** (0.025)	0.498*** (0.025)	0.515*** (0.029)	0.520*** (0.033)	0.545*** (0.039)	0.567*** (0.041)
	Afr subsaharienne	0.550*** (0.033)	0.546*** (0.033)	0.530*** (0.036)	0.510*** (0.038)	0.564*** (0.047)	0.594*** (0.051)
	Turquie/Moyen-Orient	0.584*** (0.042)	0.559*** (0.041)	0.574*** (0.044)	0.604*** (0.048)	0.644*** (0.055)	0.666*** (0.058)
	Asie	0.545*** (0.040)	0.546*** (0.041)	0.527*** (0.042)	0.552*** (0.045)	0.540*** (0.045)	0.581*** (0.050)
	Europe Sud	0.647*** (0.036)	0.627*** (0.035)	0.649*** (0.039)	0.686*** (0.041)	0.714*** (0.046)	0.748*** (0.049)
	Autres UE27	0.911 (0.063)	0.925 (0.065)	0.909 (0.068)	0.956 (0.072)	0.979 (0.078)	0.975 (0.078)
	Autres pays	0.861* (0.066)	0.876* (0.067)	0.839** (0.070)	0.891 (0.075)	0.949 (0.084)	0.967 (0.087)
	DOM	0.792*** (0.055)	0.798*** (0.056)	0.794*** (0.058)	0.742*** (0.056)	0.802*** (0.065)	0.920 (0.078)
Rapport à la migration	Descendant de couple mixte (ref : non)	1.165*** (0.055)	1.169*** (0.055)	1.143** (0.060)	1.095* (0.061)	1.056 (0.063)	1.105 (0.067)
	Arrivé en France avant 16 ans (ref : non)	0.929 (0.049)	0.921 (0.049)	0.913 (0.051)	0.859*** (0.050)	0.863** (0.052)	0.899* (0.056)
Situation socio-économique d'ego							
Etudes - VT (Ref : a terminé ses études)	En études secondaires, var dyna		0.701*** (0.064)	0.695*** (0.063)	0.694*** (0.063)	0.660*** (0.062)	0.666*** (0.063)
	En études supérieures, var dyna		0.738*** (0.061)	0.718*** (0.060)	0.727*** (0.061)	0.709*** (0.062)	0.726*** (0.063)
En emploi stable - VT (Ref. : non)	En emploi stable, var dyna		1.069 (0.089)	1.084 (0.090)	1.082 (0.090)	1.029 (0.089)	1.029 (0.089)
Origine sociale							
Père en emploi à 15 ans (Ref : non)				1.035 (0.059)	1.125* (0.068)	1.039 (0.065)	1.058 (0.066)
Résidence à 15 ans (Ref. : locataire du privé)	Propriétaire			0.914 (0.057)	0.958 (0.059)	0.940 (0.060)	0.970 (0.062)
	HLM			0.901 (0.072)	0.903 (0.072)	0.888 (0.074)	0.962 (0.082)
Revenu bas dans enfance (Ref : non)				1.191*** (0.078)	1.090 (0.073)	1.045 (0.074)	1.042 (0.074)
Parent(s) diplômé(e) >= secondaire				1.295*** (0.082)	1.290*** (0.082)	1.302*** (0.086)	1.366*** (0.090)
Histoire familiale							
Parents en couple dans l'enfance d'ego					0.787*** (0.053)	0.766*** (0.053)	0.772*** (0.054)
Taille de la fratrie (Ref : enfant unique)	1 frère ou sœur				1.032 (0.116)	1.084 (0.127)	1.110 (0.129)
	2-3 frères ou sœurs				1.143 (0.129)	1.174 (0.139)	1.183 (0.139)
	4+ frères ou sœurs				1.183 (0.144)	1.305** (0.166)	1.302** (0.166)
Position dans la fratrie (Ref : cadet)	Ainé et garçon				-	-	-
	Ainée et fille				1.002 (0.060)	0.998 (0.061)	0.995 (0.061)
Ambiance familiale dans l'enfance (avant 18 ans)	Disputes avec parents (sur fréquentations, traditions ou religion)				1.109 (0.085)	1.193** (0.095)	1.207** (0.096)
	Violences (victime ou témoin)				1.484*** (0.164)	1.455*** (0.169)	1.503*** (0.172)
Religiosité du père (Ref : père sans religion)	Religion père pas importante					0.863** (0.060)	0.862** (0.060)
	Religion père importante					0.730*** (0.051)	0.730*** (0.051)
Lieu de vie à 15 ans (Ref : province)	Paris						1.140 (0.271)
	Banlieue parisienne						0.607*** (0.056)
Constante		0.218*** (0.018)	0.238*** (0.023)	0.217*** (0.025)	0.208*** (0.032)	0.255*** (0.042)	0.245*** (0.040)
Observations		111,314	111,314	111,314	111,314	105,115	105,115
Robust seeform in parentheses							
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1							

Figure A 3. Probabilités prédites de décohabiter des hommes et des femmes, selon l'origine géographique, l'origine sociale, et les situations de couple et d'activité.

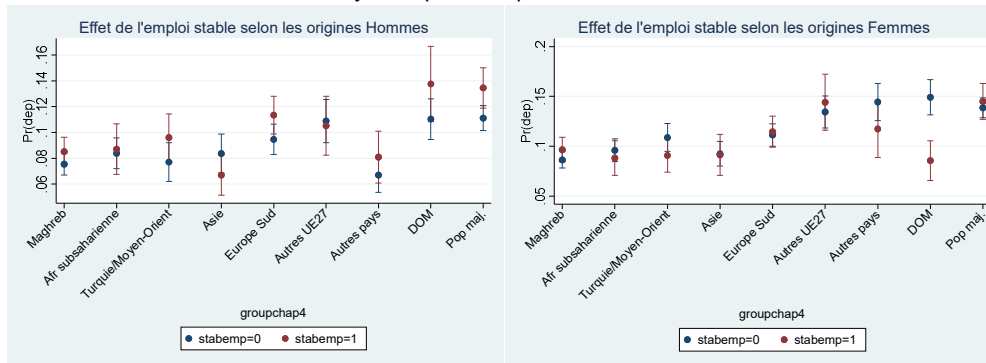
a. Origine sociale : Avoir eu des difficultés financières avant l'âge de 18 ans



b. Origine sociale : Avoir vécu en HLM à 15 ans



c. Statut d'activité : Avoir déjà occupé un emploi stable



d. Être en couple

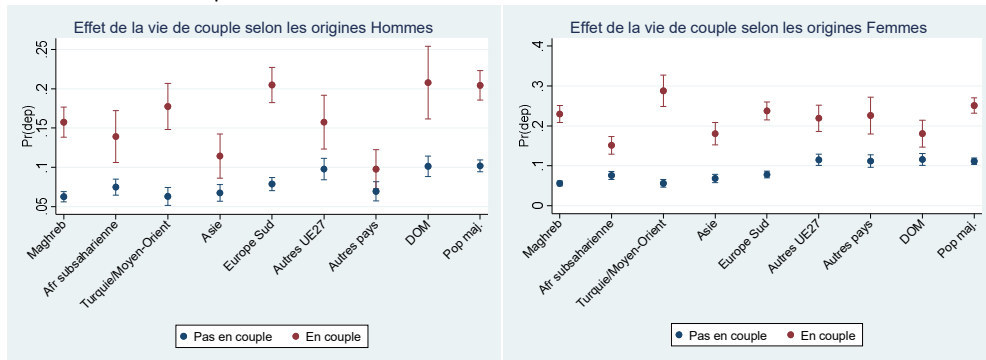


Tableau A 6. Résider dans la même ville que ses parents (régression logistique)

		Ensemble		Hommes		Femmes	
		M1	M2	M1	M2	M1	M2
Caractéristiques socio-démographiques							
Age - (Ref : 18-24 ans)	25/30	1,3	1,4	1,8+	1,9	1,0	1,1
	31/35	1,1	1,1	1,5	1,6	0,9	0,9
Sexe (Ref : Homme)	Femme	1,1	0,9				
En couple (Ref : non)	En couple cohabitant	0,9	0,8	1	1	0,8	0,7
	En couple non cohabitant	0,7	0,7	0,5	0,5	0,8	0,9
Histoire migratoire							
Origine (Ref : Pop, Majoritaire)	Maghreb	1,8***	1,8**	1,7*	1,8+	2,0***	2,2**
	Afr subsaharienne	1,2	1,2	1,4	1,5	1,0	1,3
	Turquie/Moyen-Orient	2,1***	2,1**	2,8***	2,7**	1,7*	2,1*
	Asie	1,2	1,3	1	1,1	1,3	1,8+
	Europe Sud	1,6**	1,6*	2,0*	2,0*	1,4	1,4
	Autres UE27	0,6+	0,7	0,5	0,6	0,8	1,1
	Autres pays	0,9	1,1	1,3	1,8	0,7	0,7
	DOM	0,9	0,8	1,4	1,3	0,6*	0,6
Rapport à la migration	Descendant de couple mixte (ref : non)	1	0,9	0,9	0,8	1,1	1
	Arrivé en France avant 16 ans (ref : non)	1	0,8	0,8	0,6	1,2	1,2
Situation socio-économique d'ego							
Activité (Ref : en emploi)	En emploi non stable		1,4		1,5		1,1
	En études		0,8		1		0,5
	Chomage/inactivité		1,1		1,3		0,9
Diplôme (Ref: primaire)	CAP/BEP		1		0,7		1,3
	Secondaire		0,8		0,5+		1,2
	Supérieur		0,5*		0,4**		0,7
Origine sociale							
Parent(s) diplôme >= secondaire			0,7*		0,9		0,6*
Père en emploi à 15 ans (Ref : non)			0,8		1		0,8
Résidence à 15 ans (Ref : locataire du privé)	Propriétaire		0,8		0,9		0,7
	HLM		1		0,7		1,2
Revenu bas dans enfance			1,2		1,1		1,4
Histoire familiale							
Parents en couple dans l'enfance d'ego			0,9		1		0,7
Taille de la fratrie (Ref : enfant unique)	1 frère ou soeur		0,9		0,9		0,8
	2-3 frères ou soeurs		0,7		0,9		0,6
	4+ frères ou soeurs		0,6		0,7		0,5
Position dans la fratrie (Ref : cadet)	Aîné et garçon		1		1,1		
	Aînée et fille		1,1				1,1
Ambiance familiale dans l'enfance (avant 18 ans)	Disputes avec parents (sur fréquentations, traditions ou religion)		0,9		1,1		0,7
	Violences (victime ou témoin)		1,5		2,3		1,2
Religiosité du père (Ref : père sans religion)	Religion père pas importante		0,9		1,1		0,8
	Religion père importante		0,9		1,2		0,8
Lieu de vie à 15 ans (Ref : province)	Paris		1,7		2,8+		0,9
	Banlieue parisienne		0,8		1,1		0,5**
Période (Ref: Hors pandémie)	Confinement	1,5*	1,7**	1,4	1,4		1,9**
	Pandémie non confinée	1,3*	1,4*	1,3	1,2		1,6**
Constant		0,2***	0,7	0,2***	0,3		1,2
Observations		5 299	5 024	2 407	2 273	2 892	2 751

*** p<0,001, ** p<0,01, * p<0,05, + p<0,1